

(18 JUIN)

Fête de la Musique



Rendez-vous à 19h le samedi 18 juin sur le parvis du Centre polyvalent pour une Fête de la Musique "maison" et conviviale.
Plus d'informations page 10.

(13 JUILLET)

Fête nationale



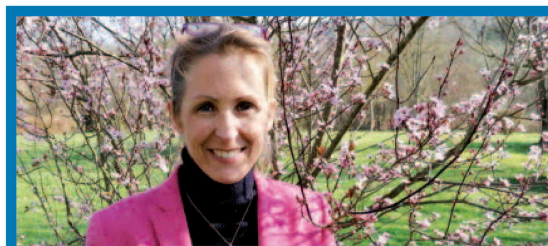
Un repas partagé sur le parvis du Centre polyvalent, des lampions, l'Harmonie municipale, un feu d'artifice...

Lévis Saint-Nom prépare la soirée du 13 juillet pour tous les Lévisiens.

Plus d'informations page 12 et dans le bulletin d'inscription joint à ce magazine.



"Nous vous souhaitons un bel été aussi ressourçant, paisible et vert que le bonheur de ces deux ânes dans une prairie lévisienne !..."



Anne Grignon

EDITO

Madame, Monsieur.

Conformément à nos engagements, le budget 2022 a été voté sans augmentation des impôts et sans endettement, grâce à une maîtrise constante des charges de fonctionnement. Les investissements prévoient essentiellement des travaux de gros entretien de notre patrimoine routier et bâti.

Ce printemps nous a véritablement permis de partager à nouveau ces moments qui font le bien vivre dans notre village : Fête du Bonhomme hiver, concerts, nettoyage de printemps, Galas de danse, sorties et repas, farniente et activités sportives au terrain d'évolution, autant d'occasions de se retrouver entre amis, voisins, d'échanger, partager, sourire, rire.

L'été qui approche permettra de poursuivre ce rythme avec la Fête de la musique le 18 juin, la Fête de l'école, le 13 juillet et son feu d'artifice. La rentrée se profile aussi avec un mois de septembre déjà bien chargé : Forum des associations, Fête du village le 10 septembre, Journées du patrimoine, Trail des Sources de l'Yvette, etc...

Pour un été tranquille, n'hésitez pas à solliciter la Gendarmerie dans le cadre de l'opération tranquillité vacances.

Je vous souhaite un très bel été, ressourçant et reposant ! ●

Votre Maire

Présidente de la Communauté de communes
de la Haute vallée de Chevreuse

Anne Grignon

(CANICULE)
Recensement



Vous êtes une personne âgée ou handicapée, vous avez des problèmes de santé ou vous avez peur d'être seul(e) pendant l'été ?

Faites-vous recenser dès maintenant auprès de la Mairie.

Ce recensement est gratuit et volontaire. Les informations que vous communiquez sont confidentielles.

En cas de canicule, les personnes recensées sont contactées par des agents de la Mairie ou du CCAS pour s'assurer que vous allez bien et vous prodiguer des conseils utiles.

Ce registre est utile pour toutes les urgences au-delà des périodes de canicule.

(CCAS)

Repas semestriels de proximité

Enfin, nous avons repris nos repas semestriels de proximité !

Cette fois ci, nous avons retrouvé Nadine qui nous a une fois de plus accueillis dans sa sympathique Ferme-auberge de la Quoiqueterie de Vieille-Eglise.

Merci à elle pour son succulent repas.

Après notre sortie de printemps du côté de Chambord, en mai, peut-être un nouveau passage dans le restaurant d'un lycée hôtelier ? Nous vous en parlerons...

→ MAIRIE

Résumé des derniers
Conseils municipaux



L'intégralité des comptes-rendus des Conseils Municipaux est disponible sur le site internet de la mairie et est consultable en Mairie.

SÉANCE
DU 17 FÉVRIER 2022

● VIDÉOPROTECTION

• **Demande de subvention** au titre du fonds interministériel de prévention de la délinquance pour la mise en place d'un dispositif de vidéoprotection.



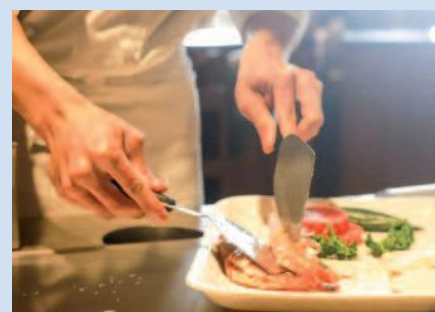
● ESPACES NATURELS

• **Protection des espaces naturels, boisés ou agricoles** par l'approbation de l'extension du périmètre régional d'in-

tervention foncière de la Région Ile-de-France de la Haute Vallée de Chevreuse à la commune de Lévis-Saint-Nom pour une surface de 673,5 ha correspondant au lieu-dit Malpou.

● ASSAINISSEMENT

• **Signature du marché de travaux** d'amélioration et de fiabilisation des réseaux d'assainissement ramifiés sous pression avec l'entreprise Automatismes Seguin (91) pour un montant de 107 664 € HT.



● CANTINE

• **Avenant au marché de livraison de repas en liaison froide** pour l'école et le Centre de loisirs avec Yvelines Restauration dans un contexte d'évolution du prix des matières premières, des contenants alimentaires, des fluides et des coûts du travail.

• **A compter du 1^{er} mars 2022**, le repas enfant passe de 2.57 € HT à 2.65 € HT, et le repas adulte de 2.95 € HT à 3.04 € HT.

● CENTRE DE LOISIRS

• **Signature d'une convention d'objectifs et de financement** avec la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines pour le soutien financier du fonctionnement du Centre de loisirs, jusqu'en décembre 2024.

● AGENTS TERRITORIAUX

• **Protection sociale complémentaire des agents territoriaux.** Information du Conseil municipal sur les garanties prochainement proposées en matière de santé et de garantie de maintien de salaire aux agents communaux.

● COMPTE RENDU DE DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE

- **Maitrise d'œuvre pour l'enfouissement des réseaux** Route de Girouard au Bureau d'études STUR (27).
- **Contrôles périodiques d'entretien et de réparation des hydrants** à la Société SAUR pour une durée de 4 ans.

**SÉANCE
DU 21 MARS 2022**

● VIDÉOPROTECTION

- **Demande de subvention** auprès du Conseil Régional d'Ile-de-France.



● LIAISON DOUCE

- **Liaison douce piétons/vélos** entre les hameaux de Girouard et d'Yvette,
- **Adoption de l'avant-projet** pour un montant de 298 710 € HT
- **Demande de subvention au titre de la dotation d'équipements des territoires ruraux** (Etat) à hauteur de 30 %,
- **Demande de subvention au Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse** à hauteur de 90 000 € HT.

● ÉCOLE DES SOURCES

- **Ecole : rénovation énergétique**
- **Adoption de l'avant-projet** pour un montant de 319 871 € HT,

- **Demande de subvention** au titre de la dotation de soutien de l'investissement local (Etat) à hauteur de 80 %.

● Cantine

- **Adhésion au groupement de commandes** coordonné par la commune de Chevreuse relatif à la restauration scolaire.

● CRÉANCES

- **Adoption d'une méthode de calcul pour provisionner en cas de créances douteuses.**

● COMPTES 2021

• Caisses des Ecoles

Approbation du compte de gestion de la Caisse des Ecoles (bien que transférée depuis septembre 2019 vers le budget communal, la Caisse des Ecoles ne pourra être dissoute qu'au bout de 3 ans).

• Commune

- Approbation du compte de gestion 2021,
- Approbation du compte administratif 2021,
- Affectation du résultat excédentaire du budget 2021 de fonctionnement au budget 2022.
- **Assainissement**
- Approbation du compte de gestion 2021,
- Approbation du compte administratif 2021,
- Affectation du résultat excédentaire du budget 2021 de fonctionnement au budget 2022.

● TAUX D'IMPOSITION 2022

- **Reconduction des taux votés pour 2021.**

● BUDGET 2022

- **Commune : adoption du budget primitif.**
- **Assainissement : adoption du budget primitif.**

(UKRAINE)

Aide à la population



Une famille hébergée

Une famille venant de Lviv (une maman et son petit garçon) ainsi qu'une famille venant de Kramatorak (la maman, ses trois garçons et la grand-mère) sont hébergées dans deux logements communaux au dessus de l'école et de la mairie depuis ces dernières semaines.

Merci à tous ceux qui ont facilité l'équipement et l'ameublement des appartements par leurs dons.



Un concert de soutien

A l'initiative des bénévoles du groupe Nostachords, avec l'aide de Graines&Cultures et de la Croix-Rouge, un Concert pop-rock a eu lieu dimanche 10 avril dans la Salle polyvalente.

Grâce à la mobilisation du public, La Croix-Rouge a pu récolter et reverser 1 135 € entièrement consacrés à l'aide aux familles déplacées et aux Ukrainiens restés sur place. Merci aux bénévoles qui ont rendu possible ce temps festif et solidaire.

Prévention vols et cambriolages Ayez les bons réflexes !

Comme chaque année, nous vous invitons, par précaution, à informer de votre absence la Gendarmerie de Chevreuse. La Gendarmerie effectuera une ronde quotidienne des maisons et appartements qui lui auront été signalés.

Téléchargez la brochure "Prévention vols et cambriolages : quelques conseils" sur le site de la Mairie :

<http://www.levis-saint-nom.fr/quotidien-solidarite/reenseignements-pratiques>, et adressez le à la Gendarmerie de Chevreuse (71, route de Rambouillet - 78460 Chevreuse)

ou par mail à : bta.chevreuse@gendarmerie.interieur.gouv.fr.

Ce document est également disponible en mairie.





BUDGET

Vote du budget primitif 2022

Etape essentielle de la vie municipale, les budgets 2022 ont été votés par le Conseil Municipal du 21 mars dernier.

La commune fonctionne avec trois budgets : le budget communal, le budget d'assainissement et le budget du Centre communal d'action sociale (CCAS).

Le résultat de clôture du budget communal 2021 est excédentaire, comme chaque année, et ce, malgré les dépenses imprévues ces deux dernières années liées à la crise sanitaire.

Trois grands principes animent l'élaboration du budget :

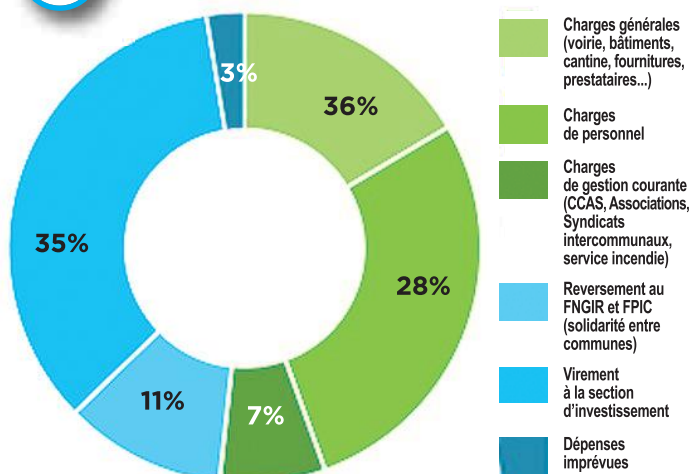
- Maintenir les taxes locales.
- Dégager une capacité d'autofinancement grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement.
- Eviter de recourir à l'emprunt pour conserver un endettement nul.

LE MAINTIEN DES TAXES LOCALES

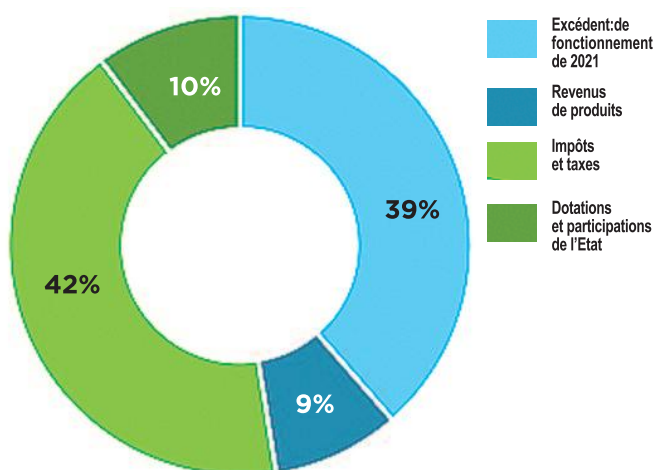
- Taxe foncière sur propriétés bâties (part communale) : 10.14 %
- Taxe foncière sur propriétés non bâties : 59.74 %
- Taux de la cotisation foncière des entreprises : 17.76 %

1

FONCTIONNEMENT - DÉPENSES

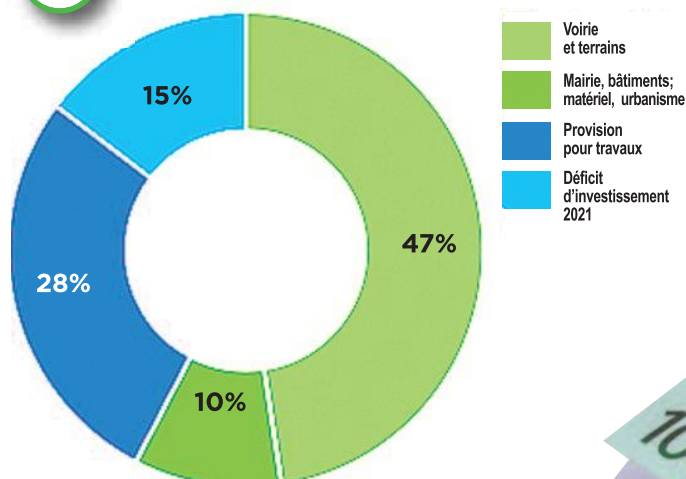


FONCTIONNEMENT - RECETTES

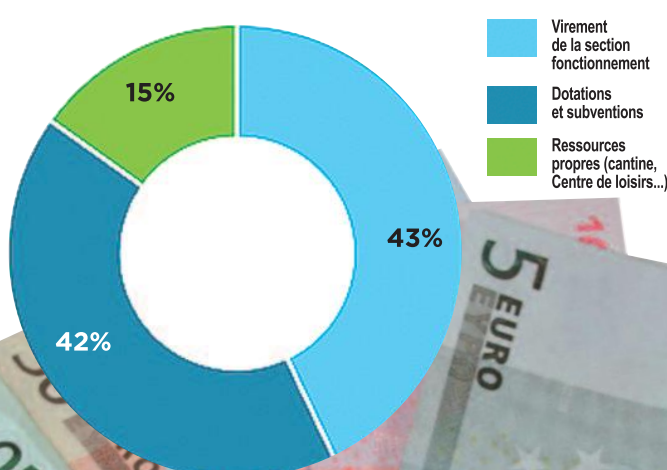


2

INVESTISSEMENT - DÉPENSES



INVESTISSEMENT - RECETTES



vote du budget 2022

1

BUDGET COMMUNAL - FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement pour toutes les dépenses du quotidien (voir graphiques à gauche) :

- l'entretien des bâtiments communaux, des espaces verts, de la voirie, du matériel,
- le fonctionnement des services municipaux : Centre de loisirs, cantine scolaire,
- la convivialité de la commune : associations, cérémonies, publications,
- la rémunération du personnel communal.

Le budget 2022 a été élaboré pour faire face aux dépenses imprévues et aux moindres recettes liées aux suites de la crise sanitaire et à la guerre en Ukraine. L'effort de maîtrise des dépenses de fonctionnement reste cependant une obligation pour entretenir une capacité d'autofinancement nécessaire à la réalisation de projets importants pour la commune. Exercice d'autant plus difficile que les dotations de l'Etat diminuent d'année en année depuis plus de dix ans. ●

2

BUDGET COMMUNAL - INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement pour financer tous les projets permettant de développer notre commune (voir graphiques à gauche) :

Désormais, parmi tous les projets engagés, trois priorités sont fixées pour les années à venir :

- le développement de circulations douces avec des sentes et des pistes cyclables,
- l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux,
- l'aménagement de la centralité d'Yvette.

Au programme pour 2022 : l'enfouissement des réseaux à Girouard, la liaison douce entre Girouard et Yvette, divers travaux de voirie, l'acquisition d'un nouveau matériel pour déshe-

ber les bords de rues sans produit phytosanitaire, la maîtrise d'œuvre pour le terrain d'Yvette incluant la réfection du chalet et la construction d'un nouveau court de tennis en remplacement du court du fond.

Les recettes du budget d'investissement sont principalement liées au Contrat Rural de la Région Ile-de-France, au Contrat Rural Yvelinois du Conseil Départemental, à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux de l'Etat ainsi qu'au Plan de Relance du gouvernement lié à la crise sanitaire. Le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse est également un partenaire essentiel à l'embellissement de notre cadre de vie, tant en financements qu'en conseils. ●



seniors.

Il intervient pour :

- apporter une aide alimentaire, des aides d'urgence, des bons énergie,
- offrir des colis au moment des fêtes de fin d'année,
- accompagner les personnes fragiles lors de périodes difficiles (canicule, pandémie...),
- gérer la livraison de repas au domicile,
- accompagner les seniors dans leur autonomie numérique par des cours d'informatique,
- organiser des temps festifs : goûters, repas, sorties.

Depuis mars 2022, le CCAS organise l'accueil de familles ukrainiennes déplacées par la guerre dans deux logements communaux récemment libérés.

Les recettes proviennent de la dotation de la commune, des participations individuelles et des dons. ●

BUDGET D'ASSAINISSEMENT

Le résultat de clôture du budget d'assainissement 2021 est excédentaire comme chaque année.

Ce budget permet de gérer l'entretien des réseaux, de remplacer des pompes de relevage, d'assurer le curage des séparateurs, des fossés et des avaloirs. Les recettes proviennent des abonnements de branchements des habitants, de redevances d'assainissement, de la participation des Essarts-Le-Roi à notre réseau, et de l'excédent de fonctionnement de 2021.

Les travaux prévus pour 2022 per-

mettront la rénovation du réseau d'assainissement sous pression reliant les hameaux de Girouard et du Pommeret à la station d'épuration. Ces travaux, actuellement en cours d'achèvement, s'élèvent à 107 664,00 € HT.

Outre la rénovation d'une partie des équipements hydrauliques, le remplacement des automates et des liaisons de communication permettra de fiabiliser le fonctionnement, de piloter le réseau à distance et de réduire les délais d'intervention en cas de dysfonctionnements. ●

(INTERNET)



Tout ce que vous voulez savoir en un clic !
www.levis-saint-nom.fr

BUDGET DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) a pour vocation d'aider les familles rencontrant des

difficultés et d'organiser des activités pour les



→ TRAVAUX

Ces dernières semaines...

Des routes rinnovées :

Route des Mousseaux, Chemin de l'Etrille, Rue Pasteur.

Des sentes renforcées pour un meilleur écoulement des eaux pluviales :

Sente du Pont-Neuf, Chemin de l'Eglise vers le carrefour forestier des Six-Croix.

Des travaux dans les bâtiments publics :

Réfection de gouttières, remplacement d'alarme, mise en conformité des tableaux électriques, fin des travaux de la mairie...

Des équipements pour les services :

Bacs de lavage au Centre polyvalent, lave-vaisselle au Centre de loisirs... ●

Chemin de l'Etrille (1)..

Rue Pasteur (2-3).



Une liaison douce pour piétons et vélos entre Girouard et Yvette



→ Vous êtes nombreux à utiliser les aménagements réalisés le long de la route de Girouard, que ce soit le chemin piétonnier allant jusqu'à la rue du Prieuré ou le Chaucidou de Girouard (chaussée pour les circulations douces avec une voie centrale banalisée). Toutefois, un itinéraire continu et protégé en sécuriserait l'usage. Les futurs travaux de cette liaison douce seront scindés en plusieurs tronçons.

Tout d'abord, il s'agira de poursuivre le Chaucidou existant. Une deuxième phase concernera l'aménagement du chemin piétonnier existant. Enfin un troisième tronçon permettra l'aménagement de la rue du Prieuré, la route de Maison Blanche et la route d'Yvette.

La liaison couvrira une longueur totale de 2,5 km. Les travaux pourraient intervenir en fin d'année et début 2023. ●

Des aménagements sur deux sentiers

→ Certains sentiers très pentus sont détériorés par le ruissellement des eaux de pluie qui parfois charrient de la terre et des feuilles sur les routes.



C'est le cas de la Sente du Pont-Neuf en face de la Reinerie et du Château de la Cour-Lévis.

Des aménagements sont prévus jusqu'à la mi-juin afin de renforcer ce sentier et éviter le ruissellement. Des travaux similaires sont réalisés également sur le Chemin de l'Eglise allant vers le carrefour forestier des Six-Croix.

Ces opérations permettent de conserver nos sentiers, d'éviter les excès de ruissellement et de sécuriser la circulation route d'Yvette les jours de fortes pluies. De quoi rendre nos randonnées plus agréables aussi ! ●



ENVIRONNEMENT

Bien vivre ensemble : les trottoirs

→ Tous responsables des trottoirs ! Pour améliorer la vie quotidienne dans notre village, la municipalité appelle chaque habitant à une citoyenneté de chaque jour.



La promenade de nos amis les chiens doit se faire en laisse sur tout le territoire communal (dans les rues et en forêt). Les déjections canines doivent être ramassées par les propriétaires des chiens, sinon piétons, riverains, enfants (avec parfois cartables à roulettes...) en subissent les conséquences. Ces obligations sont inscrites dans le règlement sanitaire du département des Yvelines ainsi que dans le code pénal. Par ailleurs, la municipalité rappelle

que le stationnement sur les trottoirs est interdit. Un véhicule stationné

sur un trottoir empêche le passage des piétons qui doivent alors se déplacer sur la route. Il s'agit notamment d'enfants qui au quotidien se rendent à leur arrêt de bus, à l'école, au collège ; ils se mettent alors en danger.

Enfin, par arrêté municipal, chaque riverain est responsable de l'entretien du trottoir et du caniveau le long de sa résidence (et d'un espace d'1m50 de large en l'absence de trottoir). L'enlèvement des herbes gênant le passage, le ramassage des feuilles mortes et des déchets divers (à ne pas laisser dans la rue), le déneigement et le retrait du verglas sont à la charge de chaque riverain. ●



Hectar afin de construire leur nouveau projet professionnel : devenir entrepreneur agricole.

Ils ont généralement la petite trentaine ou un peu plus et se projettent sur des activités de maraîchage, d'élevage ou d'agroforesterie notamment. Ces nouveaux visages sont peut-être le signe d'un renouvellement générationnel attendu dans le secteur agricole. Qu'ils soient en reconversion professionnelle complète ou enfants d'agriculteurs, tous ont en commun la volonté de faire leur part pour nous nourrir et cherchent des équilibres entre vie privée et professionnelle. Ils sont soucieux de leur impact environnemental, aspirent également à avoir des revenus décents.

Une équipe de mentors aux profils variés, tous sélectionnés par Hectar, les a d'abord rencontrés et formés à l'entrepreneuriat en petits groupes sur le site des Néfliers puis accompagnés au fil de l'eau pour que leurs projets deviennent réalité. A titre d'exemple, Hilaire et Théo, tous deux âgés de 24 ans, vont lancer une exploitation de bambous à la fois destinée à l'alimentation végétarienne, au secteur textile et au bâtiment. Le quotidien *Le Parisien*, séduit par leur aventure, a réalisé leur portrait au mois de mars dernier ce qui a eu pour effet immédiat une proposition concrète de terre en Ile-de-France ! Pinar et son épouse vont finalement quitter la Turquie car leur projet est enfin consolidé. Ils s'installeront en famille en Normandie pour y établir un élevage de poules pondeuses bio. Bastien va reprendre la ferme de son père située en Picardie. L'élevage bovin va passer en bio et ils vont lui adjoindre une activité de fromagerie en vente directe pour mieux maîtriser leurs revenus. Charlotte et son compagnon s'apprentent à quitter le milieu de la restauration parisienne pour s'installer en Corse. Ils ouvriront une bergerie qui produira fromages et glaces à base de lait de brebis. Autant de parcours et de visages qui, après être passés sur la commune de Lévis-Saint-Nom, vont se déployer dans nos régions. Souhaitons leur bonne chance ! ●

Du côté de la Boissière...



→ De Lévis-Saint-Nom à nos régions : coup de projecteur sur de nouveaux visages d'entrepreneurs agricoles. Depuis septembre 2021, 60 apprenants sont déjà venus se former chez

→ PETITES HISTOIRES NATURELLES...

Les limaces de nos jardins



Daniel Gros

→ Ce sujet, très lié à la vie de notre jardin, me donne l'impression de rédiger les conseils de jardinage comme il y a encore peu de temps. Mais certains, qui ont déjà trouvé au petit matin des plantations complètement détruites, comprendront la nécessité de faire le point sur ce sujet.



Nul besoin de décrire cet animal rampant et produisant un mucus qui trahit sa présence nocturne. Les trois limaces les plus courantes en France sont d'abord la grande loche avec des couleurs qui varient de l'orange au rouge, voire brun ou noir. Elle apprécie les atmosphères humides et feutrées des sous-bois et des bosquets. Le corps ridé peut atteindre 15 cm de longueur. La limace des jardins, très fréquente, ne dépasse pas 5 cm de longueur avec des couleurs brunes, grisâtres ou noires. Elle tolère mieux la chaleur et le froid que les autres limaces et s'attaque aussi bien aux parties aériennes que souterraines des plantes. La limace léopard, que je rencontre moins souvent, est de couleur grise parsemée de tâches plus foncées, elle peut atteindre 20 cm. Omnivore, parfois carnivore, elle peut être utile au jardin en mangeant les autres limaces.

Les limaces sortent surtout la nuit ou quelques fois la journée par temps très couvert ou pluvieux.

Mais comment protéger son jardin ? Aucun ravageur n'évoque autant d'astuces, et chacun possède son truc, persuadé que c'est la bonne solution. En vérité, il est souvent nécessaire d'en associer plusieurs dont voici les principales.

- **On peut chercher à les détourner de nos plantations** en déposant des épluchures de fruits ou en semant des choux, moutarde, cresson... dont elles sont friandes. **On peut également entourer les plants à protéger par des plantes répulsives** qui jouent le rôle de barrière telles que de l'ail, fenouil, oignons, moutarde, trèfle, cerfeuil, capucine. Certains préconisent de gêner leur progression par l'apport de coquilles d'œufs broyées, de pouzzolane ou de disposer des paillettes de lin ou de chanvre.

- **Favoriser le développement d'autres animaux peut aussi nous aider également à la régulation de ces limaces.** Les hérissons qui peuvent engloutir jusqu'à 80 limaces en 24h. Vous pouvez faciliter leur venue en laissant des tas de bois au fond du jardin ou en plaçant un abri spécifique dans une partie calme et ombragée. Les oiseaux sont aussi des alliés efficaces et nous devons favoriser leur installation et une présence durable par des nids et l'installation des haies. **Pour ceux qui ont des poules, on peut les libérer dans le jardin, tout en les surveillant.** Elles adorent ça et mangent leurs œufs ce qui n'est pas négligeable. Les crapauds s'en délectent également. Du côté des insectes certaines espèces de staphylyns, de carabes, de mille-pattes... se délectent aussi de ces glauques créatures.

- **Les pièges à bière consistent à déposer sur le sol des coupelles avec un peu de bière, et sont efficaces.** L'odeur de bière proche de celle du houblon apporte une confusion avec la chicorée qu'elles adorent. Cela attire les limaces environnantes qui viennent se noyer.

- **Parmi les granulés à épandre, on**

peut noter ceux à base de phosphate de fer. Ils remplacent avantageusement les précédents à base de métaldéhyde utilisés depuis des dizaines d'années. Ceux-ci étaient en effet très toxiques pour l'homme et les animaux comme les chats, chiens ou les hérissons. Ils inhibent l'appétit des limaces qui retournent vers leurs abris pour mourir. On peut renforcer cela par la disposition de tuiles aux extrémités de vos planches sous lesquelles on mettra une cuillère à soupe de granulés. Ils sont commercialisés sous le nom de "Ferramol" dans la plupart des jardineries.



- **On peut également trouver dans ces magasins des nématodes qui sont des vers microscopiques agissant comme prédateurs spécifiques des limaces.** Après préparation, ils sont à épandre sur un sol humide. Ils pénètrent ensuite dans le corps des limaces pour les détruire. Une application au printemps vous débarrasse en principe pour toute la saison des petites limaces mais les grosses peuvent revenir à l'automne.

- **Et puis nous devons rappeler que le ramassage manuel est une méthode également efficace en organisant des expéditions punitives à la tombée de la nuit.** Équipé d'une lampe de poche, on peut profiter des conditions vraiment particulières comme des soirées très chaudes et humides très favorables à la sortie des limaces. Cela n'arrive que quelques soirées par an, mais l'année dernière j'ai pu éliminer ainsi des centaines de limaces. Les jardiniers anglais qui s'y connaissent en limaces, préconisent cette technique en utilisant une longue épingle à chapeau fixée à un manche. Si vous trouvez ces méthodes cruelles, vous pouvez les transporter très loin de votre jardin pour qu'elles ne reviennent pas.

Voilà pour cette histoire de limaces et je vous laisse maintenant organiser la chasse à ces gastéropodes... ●

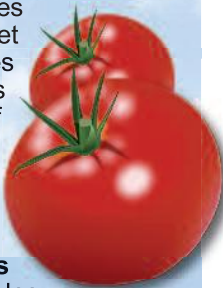
Côté jardin

MAI : les limaces font festin et se reproduisent. Pour cela une température à plus de 5° et une humidité supérieure à 40% sont nécessaires. Elles ont un odorat très développé et sont particulièrement attirées par l'herbe coupée et les plantes abimées (lors de plantation par exemple).

N'hésitez pas à les ramasser à la nuit tombée. Vous croiserez peut-être des hérissons en cette période de reproduction (avril à août), ils sont malheureusement victimes des traitements anti-limaces ou peuvent se retrouver coincés dans les grillages. N'hésitez pas à y aménager un petit passage.

JUIN : il est temps de remettre les paillages en place sur sols mouillés, semer les derniers haricots, les légumes racines, mettre en place les cucurbitacées et les plans de tomates. Taillez les arbustes à floraison printanière et protégez les fruits rouges de la gourmandise des oiseaux, en étant attentif à bien fermer les filets pour ne pas les piéger.

JUILLET : tailler ou ne pas tailler les tomates, deux écoles s'affrontent ! Essayez les deux ! Tentez les boutures et enfin profitez des premières récoltes... ●



Le Journal de la Nature consacre son 14^e Numéro à la mer, pour vous faire découvrir "un univers à part avec son propre environnement : une faune et une flore extraordinaires". Une plongée avec les cétacés, les fous de basan, les algues et les pingouins !



Et en prime, des blagues maritimes, dont voici un extrait : Quel légume trouve-t-on au fond des océans ? Quel est l'animal le plus léger ? Comment font les pêcheurs pour éviter l'embonpoint ?

Les solutions dans le N°14 en suivant le Qr Code ! Bravo aux jeunes rédacteurs ! ●

vie associative

→ ASSOCIATIONS Quoi de neuf...

AMICALE

Crapauduc

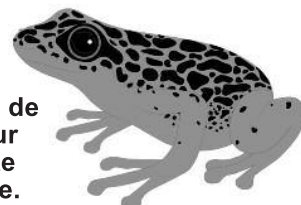
→ Pour l'année 2022, le ramassage des crapauds a débuté le 14 février pour se terminer le 31 mars, 502 mâles et 142 femelles ont pu être sauvés.



Cependant, plus d'une centaine de crapauds ont été retrouvés écrasés sur la route certains soirs.



En liaison avec le PNR, nous étudierons un système à installer.



ler du côté de l'étang pour limiter cette hécatombe.

Un grand merci à toutes les ramasseuses et tous les ramasseurs.

Foire aux plantes

→ La Foire aux plantes organisée par l'Amicale à l'Abbaye Notre-Dame de La Roche aura déjà eu lieu lors de la parution de ce Lévis-infos, nous espérons que la météo aura été clémente et les visiteurs aussi nombreux qu'en 2021 pour acheter des plantes ou même en échanger.

Ce sont les bénévoles de l'Association qui s'impliquent tout au long de l'année pour que cet événement soit une réussite.

Un grand merci à toute l'équipe.

Visites et conférences

→ Les visites et conférences ont été appréciées par les participants, un nouveau programme en cours d'élaboration sera disponible pour le Forum de rentrée.

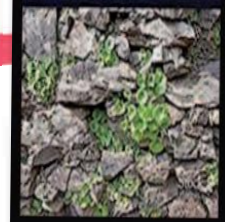
N'hésitez pas à rejoindre notre Association. ●



Graines & Culture

→ Avec l'arrivée des beaux jours, Graines&Cultures propose à ses Amapiens des paniers de légumes de plus en plus printaniers : choux-fleurs, épinards, carottes, salades... et nous attendons des fraises en juin. Nous proposons aussi cette année la commande d'asperges qui poussent à Ablis. Les livraisons de fromages de la Ferme de la Noue ont également commencé depuis plusieurs semaines.

Côté culture, le Café littéraire rencontre un grand succès avec des lecteurs passionnés. Les livres circulent beaucoup... Voici



deux coups de cœur du premier semestre 2022 : "S'adapter" de Clara Dupont-Monod, un roman magnifique et lumineux sur une fratrie autour d'un enfant handicapé et "Changer : méthode" d'Edouard Louis, un roman très fort sur le poids des classes sociales, par un auteur de

30 ans ! Quant à vos coups de cœur, venez les partager avec nous à la Salle polyvalente, tous les deuxièmes samedis du mois à 10h30.

Le 15 mai, pour la Journée verte organisée dans la commune, le répare-café, spécial répare-vélos, aura rencontré, nous l'espérons à l'heure où nous écrivons ces lignes, beaucoup de succès.

Quelques dates à retenir pour bien préparer la suite :

• **L'AG de l'Association est prévue le mercredi 22 juin à 20h.** Nous partagerons le repas ensemble et ferons le bilan de l'année écoulée. Venez nombreux !

• **Ré-inscription à prévoir à partir du mois de septembre** pour profiter des livraisons, activités, échanges et autres. ●

N'hésitez pas à consulter notre site Internet pour plus d'information : <http://graines-et-culture.sitego.fr/>
Mail : grainesetcultures@gmail.com



TCL

Tennis Club de Lévis

→ Nous avons beaucoup d'enfants inscrits au Club cette année, preuve que nos enseignants, Quentin et Victorien le mardi, Philippe le samedi, sont appréciés pour leur compétence et leur implication.



Et de plus, ces enfants sont motivés. 10 enfants ont participé à un tournoi organisé par Quentin à Cernay : Dan, Joseph et Loan ont gagné

dans leurs catégories respectives. D'autres ont participé au stage de printemps de Victorien. 24 enfants se sont inscrits pour assister aux matches de qualification à Roland-Garros le 18 mai.

Les adultes ne sont pas en reste et participent à diverses initiatives : compétitions + 35 ans en hiver et seniors à partir du 15/05, tournoi 4° série commun avec Auffargis (finale le 3 juillet à Auffargis), tournoi interne dont les finales adultes et enfants sont prévues lors de notre traditionnelle fête du 26 juin.

Comme l'an dernier, nous terminerons l'année sportive avec les finales de notre Tournoi "Open" le 4 septembre et la finale de notre Tournoi de double mixte lors de la Fête du village.

Et comme les beaux jours reviennent, si vous avez envie de nous rejoindre, prenez contact avec nous. Nous vous proposerons notamment des adhésions été (mi-tarif plus licence, soit 78 €/adulte et 46 €/enfant) depuis le 1^{er} avril. ●

Contact : 06 85 33 96 25



Frelons asiatiques... destruction des nids !

La Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC) peut subventionner la destruction de nids de frelons asiatiques chez les particuliers du territoire intercommunal.

A hauteur de 50 %, cette aide est plafonnée à 200 € et est conditionnée à l'intervention d'un professionnel spécialisé. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site internet de la communauté de communes :

<https://www.cchvc.fr/environnement/frelons-asiatiques/>

(CONCERT)

Retour sur Jazz à toute heure



Lévis Saint Nom a accueilli le Festival Jazz à toute heure le temps d'un concert vendredi 15 avril. Rita Payés, jeune musicienne et chanteuse catalane, a offert un moment d'intimité musicale en famille avec sa mère Elisabeth Roma, guitariste classique.

Trombone, chant et guitare ont emmené le public vers l'univers personnel de la mère et la fille.

Un grand merci aux bénévoles de Jazz à toute heure qui ont organisé cette soirée et qui ont concocté un Festival de grande qualité..

(18 JUIN)

Fête de la Musique



Lévis-Saint-Nom fêtera la musique le samedi 18 juin à partir de 19h sur le parvis de la Salle polyvalente. Les élèves des différentes associations musicales débiteront la soirée, puis Caroline Biau, animatrice au Centre de loisirs, prendra le relais avec ses musiciens pour nous livrer ses compositions. Le groupe NostaChords accompagné notamment de Marisa, désormais célèbre à Lévis, clôturera la soirée. Un foodtruck sera présent durant la soirée. Venez nombreux !



... L'Eglise Saint-Nom

Après l'article du dernier Lévis-infos de mars qui présentait l'architecture et l'histoire de l'Eglise de notre village, voici la suite de la visite. Aujourd'hui, rentrons à l'intérieur de l'édifice !

Prenez déjà date sur votre agenda, des visites seront possibles lors des Journées Européennes du Patrimoine, le dimanche 18 septembre à Lévis.

En plus des visites de l'Eglise entre 14h et 16h, cette édition sera aussi l'occasion de découvrir la Mairie-école de Lévis grâce à une exposition commentée d'objets et d'archives et la visite du bâtiment.

Plus d'informations à venir dans notre numéro de septembre.

Les Trésors de l'Eglise Saint-Nom

En entrant on découvre successivement le robuste portail en chêne datant du XVI^e siècle, et à l'intérieur la voûte en forme de bateau inversé en châtaignier qui assure longévité et protection contre les insectes.

La nef

A gauche

Une niche avec une statue polychrome du XIII^e siècle qui



provient du Prieuré d'Yvette.

Au dos, une plaque en caractères gothiques indique "Saint-

Pierre, Patron des Fossés de l'Yvette".

La sortie du souterrain venant du presbytère (voir article précédent) débouchait à cet endroit.

La Chapelle Saint-Nom avec des reliques du saint est située sous le clocher. Cette partie est la plus ancienne. L'autel de style Charles X, avancé pour permettre l'installation de tuyaux de l'orgue, a été donné à la paroisse en 1840 par la Reine Marie-Amélie, épouse de Louis-Philippe.

A gauche

Deux ouvertures ont été

murées : l'étroite porte des catéchumènes, près des fonds baptismaux, symboliquement appelée "Porte de la vie" d'après la Bible.

La porte des défunts, qui conduisait au cimetière, en évitant celle de la vie, avec au-dessus une Vierge à l'Enfant du XV^e siècle aux couleurs d'origine.

Sous la chaire, un dallage daté du XIII^e siècle. La chaire a été déplacée pour y mettre l'orgue dans la partie gauche de la nef.

Les poutres qui soutiennent la nef sont toutes différentes; chaque charpentier signait son œuvre au niveau de l'appui sur le mur. Une "poutre de gloire" masque la différence de niveau des plafonds de

la nef et du chœur. Placé contre l'arc, un grand Christ du XVI^e siècle, avec Marie-Madeleine à ses pieds, sépare le clergé des fidèles.

Le chœur

Au sol, à l'entrée, deux pierres tombales d'Etienne Thévenet, bourgeois, écuyer de Paris et propriétaire

de la Seigneurie de la Boissière, inhumé en 1664, et celle de son épouse Claude de Baillon.

La grille de fer forgé séparant le chœur de la nef date du XIX^e siècle.

A gauche

Une statue de style chartrain (plis des vêtements drapés), celle de Sainte-Geneviève, Patronne de Paris qui sauva la ville des hordes d'Attila en 441. Cette œuvre aurait été sculptée par le même artiste que le Saint-Cyprien Saint-patron de l'Eglise des Essarts-Le-Roi

Au-dessus de Sainte-Geneviève, les armoiries des Crussol, sinople (vert) à trois fascés d'or, qui héritent de la Seigneurie des Lévis.

Au XVII^e siècle, le chœur est décoré par des peintres peut-être venus d'Italie. Six saints étaient alors représentés de chaque côté. La remise en état de cette partie



**HORAIRE
OUVERTURE
MAIRIE**

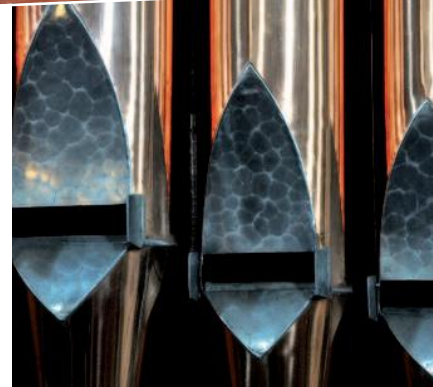
La Mairie vous accueille :
Lundi, mardi, mercredi,
vendredi : 8h30-12h.
Jeudi : 8h30-12h et 14h-20h.

de l'Eglise a permis de dégager des vestiges de peintures recouvertes au XIX^e siècle.

L'orgue

Installé en 1993 près de la Chapelle à gauche a été enrichi jusqu'en 2003 de tuyaux, trompettes et jeux de cloches.

Remerciements : Extraits du livre "Au fil de l'Yvette" encore disponible auprès de l'AMICALE (Association pour la Mise en valeur du CAdre naturel et culturel de Lévis Saint Nom) - Merci à eux.



(ÉTAT-CIVIL)

Naissances

Charly BUON, le 27/02/2022
Lara PINHEIRO, le 04/04/2022
Marion NANCY, le 08/04/2022

Mariages

Geoffrey UNINSKY et
Mélanie Emilie HALLE, le 16/04/2022
Tristan RENARD et
Alisson TOMALA, le 30/04/2022
Sylvain VEGAS et
Aurélien DEFRESNE, le 14/05/2022
Mathias TREMOLIERES et
Sandrine DOMINGO, le 28/05/2022

Décès

Brigitte BOULAY, née ROGER,
le 29/01/2022
Michel COQUET, le 01/03/2022
Monique BLANCHOT,
née CHAUPITRE, le 10/03/2022
Monique COUTANT,
née LE BOURGEOIS, le 14/04/2022

(CROIX-ROUGE)

Opération porte-à-porte à Lévis

ENTRE LE 27 JUIN ET LE 23 JUILLET DEVENEZ DONATEUR RÉGULIER

- ▶ Nos Ambassadeurs se rendent à la porte des habitants.
- ▶ Ils sont identifiables grâce à un badge et une tenue aux couleurs de la Croix-Rouge.
- ▶ Nos Ambassadeurs présentent nos différentes activités.
- ▶ Ils proposent de devenir Donateur.
- ▶ Les Ambassadeurs ne demanderont jamais de dons en espèces ou par chèque.



Nos Ambassadeurs respectent la distanciation sociale. Ils disposent d'équipement de protection et d'hygiène.

RETROUVEZ-NOUS SUR :
<https://soutenir.croix-rouge.fr/face-a-face>



(AGENDA) Les dates à retenir...

VOS RENDEZ-VOUS A LÉVIS-SAINT-NOM

Sous réserve des mesures sanitaires du moment

Juin

Vendredi 10 : Gala de danse.
Dimanche 12 : Gala de danse.
Vendredi 17 : Concert des élèves (F2L).
Samedi 18 : Fête de la musique.
Mercredi 22 : Assemblée générale de Graines & Culture à 20h.
Samedi 25 : Fête de l'école (La Récré).

Juillet

Mardi 13 : Soirée de la Fête nationale, repas partagé et feu d'artifice.
Lévis-Saint-Nom prépare la soirée de Fête nationale le 13 juillet.
Nous vous proposons dès 19h15 un pique-nique républicain en partageant ce que chacun apportera (salade, tarte salée, fromage, dessert), apéritif, eau, pain et café seront offerts (pas de vente de boisson).
A 22h, à l'angle des rues Yvette et Charmes, des lampions seront distribués pour le défilé en musique avec l'Harmonie Municipale.
Vers 23h, le Feu d'artifice sera tiré...
Inscrivez-vous pour le pique-nique avec le bulletin d'inscription joint à ce magazine.

Sept.

Samedi 3 : Forum des Associations.
Samedi 10 : Fête du village.
Dimanche 18 : Journées européennes du Patrimoine - visite de l'église et de la Mairie-école.

Lévis-Saint-Nom

Lévis-infos
JUIN 2022 - N°33
Journal municipal édité par la Mairie de Lévis-Saint-Nom
Directrice de la publication : Anne Grignon
Rédaction : Delphine Hilbert, Martial Goussard, Jérémy Hervé, Valérie Orain, Norbert Guadagnin, Stéphanie Catalan, Stéphane Jost, Daniel Gros, Laure Bongert.
Conception réalisation : A.com. Anssens - Crédit photos : Mairie Lévis-St-Nom - F. Anssens La Boissière - PNR - Pixabay - DR.

MAIRIE LÉVIS-SAINT-NOM
Place Yvon Esnault
Tél. 01 34 61 82 05
Fax : 01 34 61 49 94
levis.mairie@orange-business.fr
www.levis-saint-nom.fr
Ouvert : Lu - Ma - Me - Ve : 8h30-12h
Je : 8h30-12h - 14h-20h.